

Le barrage de Chisseaux emporté par les eaux

Cette nuit, à Chisseaux, le barrage sur le Cher a cédé sur un tiers de sa longueur. Cet accident pose à nouveau la question de la gestion du Cher canalisé.



Le premier tiers du barrage, situé après l'écluse (à droite sur la photo) a été emporté par les eaux du Cher.

Il était environ 1 h dans la nuit de dimanche à lundi, quand les flots du Cher ont emporté un tiers du barrage à aiguilles de Chisseaux. Hier matin, les professionnels du fleuve, les élus, étaient sur place pour constater les dégâts. A partir de l'écluse, c'est un trou dans lequel s'engouffre le courant, puissant en cette saison. Les marques sur la maison éclésiastique rappellent que les crues centenaires de 1856 et 1940 se sont produites en mai !

« 32 km dépourvus de barrages »

Le reste du barrage, au milieu de la rivière, est encombré d'herbes aquatiques, de végétation et d'arbres morts charriés par les eaux. Dans l'écluse, le bateau-restaurant « La Bé-

landre » fait grise mine (lire ci-dessous).

Est-ce un tronçonnage qui est venu percuter cette portion du barrage qui s'est disloquée sous le choc ? Est-ce ces herbes qui, en s'amalgamant, ont créé des bouchons et favorisé une poussée des eaux plus importante, suite aux pluies récentes ? Difficile à dire pour l'instant. « Les choses seront

plus claires d'ici une journée ou deux », explique Pierre Lestoquoy, président du syndicat du Cher canalisé, qui ajoute quand même que le phénomène des algues est nouveau. Mais ce qu'il craint, c'est que cet accident, lié à des phénomènes naturels, se reproduise. « Le dernier barrage en amont est à Saint-Aignan. Entre nous, il y a 32 km dépourvus de bar-

rages, alors ici, on reçoit toutes les eaux et les débris. »

Fin 2002, c'était le milieu du barrage qui avait cédé. « Quand un barrage casse, c'est toujours sur un tiers de sa longueur », explique le technicien, Vincent Loison. On sait déjà quel dernier tiers il faudra surveiller pour les années à venir.

Ivan Roulet

I.R.

la phrase

« Nous ne comprenons pas pourquoi les autres régions françaises ont réussi ce développement, alors que la Touraine tergiverse. »

Le président de l'association des Amis du Cher canalisé, Roger-Bernard Bouyrie, s'étonne qu'il n'y ait pas de projet de développement économique et touristique. Depuis quelques semaines, les barrages à aiguilles sur le Cher situés en amont de Tours sont abaissés (sauf ceux de Chisseaux et Civray) pour permettre la remontée des poissons migrateurs, ce qui suscite l'exaspération des usagers et des riverains de la rivière (pêcheurs, irrigants, plaisanciers...).

L'association propose donc l'organisation d'une table ronde avec les élus afin d'ouvrir le débat sur l'opportunité de restaurer les passes à poissons et de bâtir un vrai projet de développement. Elle a écrit aux conseils généraux de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher pour leur demander de surseoir au classement de la rivière « afin que les enjeux et les impacts soient clarifiés ». Dans le Loir-et-Cher, le président Maurice Leroy y est favorable. L'association attend la réponse de Claude Roiron pour l'Indre-et-Loire.

•• Les malheurs de « La Bélandre »



Le maire de Chisseaux, Laurent et Daniel Leprick, et un professionnel sur le pont de « La Bélandre ».

Laurent Deprick ne décolère pas. Le patron du bateau-restaurant « La Bélandre » est une nouvelle fois touché par les malheurs du Cher. L'an passé, son bateau était resté à quai, d'avril à juin, car les barrages étaient couchés pour faciliter le passage des poissons migrateurs. Pour l'entreprise, « la perte a été de 150.000 € » sachant que les meilleurs mois sont mai, juin, septembre. La promesse d'indemnisation du ministre n'a pas été tenue et M. Deprick explique qu'il va « attaquer l'État » au tribunal administratif d'Orléans.

Cette année, les barrages de Chisseaux et Civray étaient bien remontés pour faciliter la navigation, mais c'est l'accident de la nuit qui vient perturber la saison. M. Deprick doit récupérer en juin un bateau à Angoulême et y mettre « La Bélandre » en restauration. « Si ça ne va pas, je laisse tout là-bas », dit-il tout en envisageant de ramener le bateau « Ambacia », actuellement sur la Loire à Amboise, à Chisseaux. Ce bateau de promenade n'a pas besoin d'un gros volume d'eau pour naviguer.

•• 15.000 € de travaux

C'est une véritable conjonction de phénomènes qui est à l'origine de cette rupture, pour le président du syndicat du Cher canalisé, Pierre Lestoquoy : la montée des eaux, l'accumulation d'herbes aquatiques, de débris, et le fait que Chisseaux soit le premier barrage relevé. Il se prend donc toute la puissance du courant laissé libre en amont.

Les réparations ne seront pas fondamentalement différentes des techniques utilisées au XIX^e siècle. Il faut d'abord savoir « où sont les fermes et les tabliers des 15 mètres qui ont disparu », puis récupérer les pièces métalliques envoyées par le fond, mais il y a trop de courant pour l'instant, explique le technicien du Cher canalisé, Vincent Loison.

Les pièces en bois seront à refaire. Il faudra ensuite attendre une période d'étiage, s'organiser avec le Loir-et-Cher pour qu'il remonte ses barrages afin de mettre celui de Chisseaux à sec. À ce moment-là, il faudra une journée pour assembler les



Un tas de débris et d'herbes sur le barrage. Au premier plan, ce qui a été emporté.

pièces neuves. Pendant deux ou trois jours, la navigation sera interdite sur le fleuve. Le président du syndicat estime le coût des travaux à 15.000 €. La première chose à faire sera de sortir « La Bélandre » de l'écluse et la positionner entre Chisseaux et Civray, pour qu'elle puisse continuer à naviguer.